

Me Georges-Albert Dal

Monsieur le bâtonnier,
Mon cher Georges,

J'avais toujours pensé que l'imagination pouvait tout concevoir et que la réalité ne pourrait dès lors jamais rivaliser avec elle.

En préparant le petit discours que je vous réservais, j'ai réalisé que je me trompais !

Il n'est en effet pas possible, pour un avocat bruxellois, de concevoir une carrière plus brillante et plus riche que la vôtre.

Vous avez toujours été à l'avance, condition indispensable pour réaliser un tel parcours.

Né en 1945, vous achevez vos humanités à 16 ans et vous serez docteur en droit à 21 ans, tout juste à l'âge de la majorité à l'époque.

Après des candidatures effectuées aux Facultés universitaires Saint-Louis et un doctorat décroché à l'ULB, vous prêtez serment le 3 octobre 1966 et serez admis au stage le 4 octobre.

Votre patron sera Me René Philips, avocat à la Cour de cassation et vous aurez comme chef de colonne le futur bâtonnier Adrien Wolters.

Commencent alors vos multiples carrières.

Au barreau tout d'abord où vous avez tout fait.

Membre de la commission administrative de la Conférence du jeune barreau de 1972-1974. Orateur de rentrée pour l'année judiciaire 1974-1975. Vous prononcerez un discours sur Soljenitsyne.

Vous serez président de la Conférence en 1982-1983 et, selon la tradition, rejoindrez le conseil de l'Ordre l'année suivante.

Vous y exercerez la fonction de trésorier.

Entre-temps, vous avez été assesseur au Bureau de consultation et de défense et secrétaire de l'Ordre national des avocats en Belgique.

En 1992, vous êtes élu dauphin de l'Ordre et deviendrez bâtonnier en 1994.

Vous serez ensuite et notamment président de la Fédération des barreaux d'Europe et président du CCBE qui est sans doute le poste suprême de l'avocature en Europe.

Vous êtes toujours président du Conseil de discipline.

Entre-temps, vous avez fondé le cabinet Dal et Veldekens, à présent, Daldewolf, et développé une pratique d'avocat commercialiste, curateur et spécialiste en matière d'arbitrage.

Celle-ci a été consacrée par la publication de votre traité sur l'arbitrage en deux volumes.

Ceci me permet d'arriver à votre carrière académique. Après avoir été assistant du professeur Coppens à l'UCL, vous y deviendrez chargé de cours puis professeur extraordinaire.

Mais comme la nature a horreur du vide, cela ne suffisait pas. Vous avez également été président des Grandes conférences catholiques et vous occupez depuis le début de votre parcours du Journal des tribunaux dont vous êtes à présent le rédacteur en chef.

Comment un homme aussi réservé peut-il être aussi omniprésent ? Sans doute faut-il poser la question à votre épouse Thésou et à vos deux fils Marc et Gilles qui, dans votre vie si accomplie, occupent la place qu'ils méritent, c'est dire si elle est grande.

Vous trouverez encore le temps d'être un grand lecteur, amateur d'art contemporain, d'opéra et de philosophie.

Il y aurait encore tant à dire.

Pour ma part, je vous donne rendez-vous dans dix ans, pour votre jubilé de 60 ans de barreau et le mien de 50 ans. Tant je suis curieux de voir comment vous allez trouver le moyen de compléter l'inventaire si intense de vos activités professionnelles mais également vos activités d'homme pétri de culture et de valeurs humanistes.